

PAR COURRIEL

Québec, le 26 juin 2023

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 8 juin 2023, afin d'obtenir le ou les documents suivants :

« La plus récente liste des projets contenant des unités AccèsLogis Montréal, provenant de l'entente-cadre Réflexe Montréal, qui ont été complètes depuis la signature de ladite entente, incluant le nombre d'unités que chacun contient, les sommes versées à chaque projet et les années que chacun a été dégagé ainsi que complété

Le plus récent décompte du montant qui est réservé à des projets en cours d'analyse dans le cadre de Réflexe Montréal pour réaliser des unités AccèsLogis Montréal et le nombre d'unités estimées d'être réalisé avec ce montant.

... 2

La plus récente liste des projets contenant des unités AccèsLogis Montréal, provenant de l'entente-cadre Réflexe Montréal, qui sont en attente de financement, incluant le nombre d'unités AccèsLogis Montréal que chacun va contenir et les estimations des sommes nécessaires pour dégager chaque projet.

La liste de projets contenant des unités AccèsLogis Montréal, provenant de l'entente-cadre Réflexe Montréal, qui sont en cours de construction, incluant le nombre d'unités AccèsLogis Montréal que chacun va contenir et les sommes qui vont être versées pour la réalisation de chaque projet au total. »

Après analyse, nous accédons en partie à votre demande. Vous trouverez les renseignements demandés en pièce jointe en ce qui concerne la liste des projets complétés incluant le nombre d'unités et la subvention réclamée.

Dans le cas des montants réservés à des projets en cours, il s'agit du budget transmis dans le cadre de la demande d'accès à l'information numéro 2023-2024-05 répondue le 5 juin 2023. Le document se trouve en pièce jointe.

Toutefois, nous regrettons de vous informer que les autres renseignements demandés ne peuvent vous être communiqués. À cet égard, nous invoquons l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), pour refuser l'accès à ces documents.

Il s'avère que votre demande relève davantage de la compétence de la Ville de Montréal. Nous vous invitons donc à contacter le responsable de l'accès à l'information de cette organisation aux coordonnées suivantes :

VILLE DE MONTRÉAL
Me Emmanuel Tani-Moore
Chef de division et greffier-adjoint
Service du greffe
275, rue Notre-Dame E.
Montréal (QC) H2Y 1C6
Tél. : 514 872-3142
greffe_acces@montreal.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels,

(Original signé)

FADI GERMANI

N/Réf. : 2023-2024-09

Programme visant le financement de programmes municipaux de la ville de Montréal

Intervention 1 : Soutenir la réalisation de logements abordables

Données au 31 mars 2023

Nom du projet	Nom de l'organisme	Nombre total d'unités	Etape actuelle	Montant total payé par la SHQ
OBNL L'Habitation Complexe Nord	OBNL L'habitation Complexe Nord	64	DA	5 215 160 \$
Les Écluses	Projet Habitation Communautaire	16	DA	1 457 298 \$
OHM Rachel	OSBL Habitation Montréal	28	DA	2 770 297 \$
Entraide Saint-Michel	Entraide Saint-Michel	30	DA	4 493 287 \$
Coopérative de solidarité Les Voisins de Viau-Robert	Coopérative de solidarité Les Voisins de Viau-Robert	197	DA	20 670 602 \$
Le relais des jeunes familles - 8575 Pie IX	Le relais des jeunes familles	41	DA	6 186 649 \$
1400-1510 Rue Sauvé Ouest	Les Habitations Communautaires de Saint-Laurent	85	DA	6 794 754 \$
Hapopex Lachine 14e	Les Habitations Populaires de Parc-Extension	28	DA	5 426 378 \$
Maison Villeray	Maison St-Dominique	24	DA	4 386 378 \$

Programme visant le financement de programmes municipaux d’habitation de la Ville de Montréal - AccèsLogis Montréal*

	Années de programmation du budget provincial**			
	2017-2018	2018-2019	2021-2022	Total
Budget d'engagement alloué	76 377 000 \$	85 364 000 \$	28 000 000 \$	189 741 000 \$
Réclamations payées en fonction de l'année de programmation	50 386 014 \$	19 032 019 \$	0 \$***	69 418 033 \$

* Les données au 17 mai 2023.

** Le programme est entré en vigueur à partir de l'année 2017-2018 et les budgets sont octroyés seulement pour les années de programmation mentionnées dans ce tableau. Le montant de 69 418 033 \$ a été payé en fonction des années financières indiquées dans le tableau ci-dessous.

***Aucune réclamation n'a été recensée pour cette année de programmation.